

# L'ÉQUIPE

## L'Eau Qui Pense

Observatoire de l'eau de l'impluvium de Volvic

### EDIT'EAU

## L'EAU BIEN COMMUN, RASSEMBLEUSE, MULTIDISCIPLINAIRE ET MULTICULTURELLE

Jean-Pierre Wauquier  
*Président de H2O sans frontières*



### L'eau, un formidable potentiel de paix harmonieuse sur la planète.

L'Eau Bien Commun est source de toutes les formes de vie. C'est la plus vieille "antiquité" existant sur la planète, et depuis plus de 4 milliards d'années ce sont les mêmes molécules en quantité identique.

Ses disciplines sont multiples : agriculture, économie, éducation, énergie, environnement, santé, sciences, sports... C'est aussi un bien culturel et spirituel en tant qu'élément purificateur dans bon nombre de religions et de sociétés traditionnelles. Et, compte tenu du nombre de ses acteurs, l'eau représente une formidable chance de rassemblement des populations du local à l'international, sans oublier le nécessaire dialogue des cultures indispensable à une vie de paix harmonieuse sur notre "Terre Mère".

Lors de chaque usage, cette eau nous l'empruntons, nous ne pouvons la posséder en terme de propriété, et nous devons la restituer dans un état ne portant pas atteinte à tout ce qui est vie sur terre, aujourd'hui et demain. De plus, nous sommes constitués de 65% d'eau, élément essentiel à la vie. Elle ne doit donc pas être considérée comme une marchandise banale. Certains pays vont même jusqu'à sa cotation en bourse, ce qui n'est pas acceptable. Spéculer sur l'eau débouchera sur une catastrophe. Plus elle sera rare, plus elle sera chère et donc moins accessible à bon nombre d'entre nous.

Partout, rassembler les acteurs de l'eau dans un élan d'intelligence collective permettra de mieux la gérer.

L'eau doit demeurer un bien commun. C'est au citoyen d'en définir l'usage dans un esprit de justice sociale, de saine économie et de respect de l'environnement.

A travers l'eau, c'est se pencher sur le Bien Commun, l'intérêt collectif, le dialogue des cultures, le respect de toutes les formes de vie, c'est mettre en place un monde de paix.



## COMMISSION PARLEMENTAIRE ENQUÊTE RELATIVE À LA MAINMISE SUR LA RESSOURCE EN EAU PAR LES INTERÊTS PRIVÉS ET SES CONSÉQUENCES

Jacky Massy  
*Président de PREVA*

La commission d'enquête relative à la mainmise sur la ressource en eau par les intérêts privés et ses conséquences est issue d'une proposition de résolution de Mme Mathilde Panot et des membres du groupe de la France Insoumise déposée le 18 janvier 2021.

Un volet de cette [enquête](#) concerne l'impluvium de Volvic.

Elle préconise :

- **de procéder rapidement à une étude hydrologique indépendante et exhaustive du bassin de Volvic,**
- **d'appliquer le principe de précaution à tous les usages, en particulier en période d'étiage,**
- **de restituer les excédents de prélèvement au milieu naturel.**

Les trente rapporteurs de l'Assemblée Nationale ont donc conclu à l'unanimité à la nécessité de refonder la gestion de la ressource en eau autour de la qualification juridique de "l'eau bien commun".



# COMITÉ DE LA TRANSPARENCE SUR L'EAU DE VOLVIC

## PREVA, FRANE ET UFC QUE CHOISIR Y ONT ASSISTÉ, LE 24 SEPTEMBRE 2021

Jacky Massy  
Président de PREVA

### Que faut-il retenir de ce comité de la transparence ?

**En positif**, les actions prises par Riom Limagne Volcan (RLV) pour optimiser la gestion de l'eau provenant du Goulet : projet de ré-infiltration in situ du trop-plein du Goulet, réfection des canalisations de distribution de l'eau potable.

En positif aussi, la décision prise récemment par la Société des Eaux de Volvic (SEV) d'optimiser les volumes d'eau utilisés dans son process industriel (Projet Re-Use) ce qui permettra d'économiser annuellement 560 millions de litres à horizon 2025.

Il faut noter, qu'au-delà de ce volume d'eau non prélevé par la SEV, celle-ci continuera à embouteiller la même quantité. Ce volume non prélevé ne représente que 17 litres/seconde, ce qui est nettement insuffisant pour corriger la situation désastreuse des résurgences de Saint-Genest-l'Enfant.

Mais restons positifs, toutes ces économies d'eau vont profiter à l'aquifère de Volvic et c'est tant mieux.

Enfin, dernier point positif : l'intégration d'un membre de PREVA - François-Dominique de LAROUZIERE - dans le comité technique créé par la préfecture pour encadrer les travaux que mènera prochainement un chercheur sur l'état de santé de l'aquifère de Volvic.

**En négatif**, l'absence de considération sur la situation des résurgences de Saint-Genest et de la zone humide qui en découle. Pas un mot !

Également, le projet de la SEV de vouloir implanter ses futurs bassins de décantation dans une zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique Znieff type I.

**En interrogation**, suite à la récente décision de la préfecture du Puy-de-Dôme de mettre enfin à contribution la SEV en cas de sécheresse, les services de l'état ont dû corriger l'arrêté sécheresse pourtant rédigé récemment (printemps 2021).

Les modalités de mise en œuvre du nouvel arrêté ont largement été exposées tant par les services de l'Etat que par la SEV mais ne nous ont pas vraiment convaincus.

En fait, nous attendons de voir lorsqu'un plan sécheresse sera mis en œuvre si la SEV sera bien mise à contribution.

Pour tout dire, nous aurions plutôt souhaité que l'Etat mette fin à l'annualisation des prélèvements dont bénéficie la SEV et qui, à elle seule, est une cause du mauvais état de l'aquifère et des diminutions des niveaux des résurgences de Saint-Genest.



## ACTION JURIDIQUE

# PLUSIEURS ASSOCIATIONS ONT DÉPOSÉ UNE PROCÉDURE AU TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CLERMONT-FERRAND CONTRE L'ARRÊTÉ CADRE SÉCHERESSE DE LA PRÉFECTURE

Gérard Quenot

Référent environnement Auvergne-Rhône-Alpes, UFC Que Choisir

UFC Que Choisir 63 du Collectif Eau Bien commun 63 conteste les termes de l'arrêté cadre sécheresse de la Préfecture du Puy-de-Dôme. Une voie amiable a été recherchée pour que le Préfet prenne en compte nos observations. Celle-ci ayant été rejetée, cinq associations (UFC Que Choisir, Confédération Paysanne, France Nature Environnement, Puy-de-Dôme Nature Environnement, SOS Loire-Vivante ERN France) ont déposé un recours contentieux avec, pour avocat, Maître Le BRIERO.

Dans le but d'apporter différents éclairages à cette procédure contentieuse, 3 contributions spécifiques visant à défendre « l'eau bien commun » ont été transmises au juge chargé de cette affaire par Frane et PREVA, Christian AMBLARD et François-Dominique de LAROUZIERE.

## ÉVOLUTION DES PRÉCIPITATIONS BASSIN DE VOLVIC

David Marchal

Référent territorial Clermont-Ferrand, MétéoFrance

L'impluvium de Volvic se situe sur une zone de fort gradient au niveau du cumul de précipitations annuelles avec un phénomène bien connu de foehn (assèchement à l'aval du relief) qui engendre une différence importante entre les cumuls pluvieux moyens du poste de Clermont-Ferrand (moins de 600 mm par an) et du poste de Fontaine du Berger (1041 mm par an).

Sur l'impluvium de Volvic, cela varie de 700 mm à l'est du bassin vers St-Genest-l'Enfant à plus de 1000 mm sur le nord-est de St-Ours.

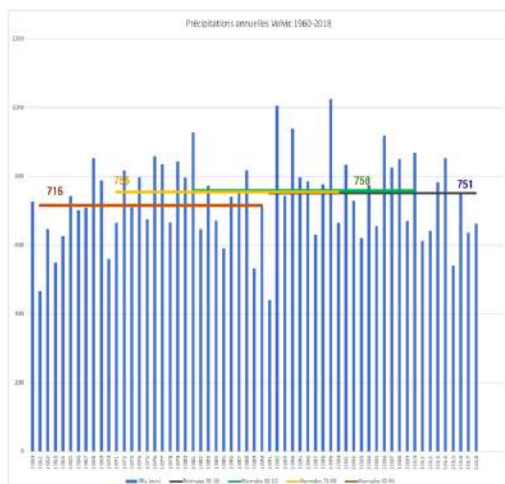


Figure 2 : Evolution du cumul de précipitations annuelles sur le poste de Volvic

Cumul des précipitations mensuelles (en mm et 1/10) Normales sur la période 1981 - 2010 Sur une année complète

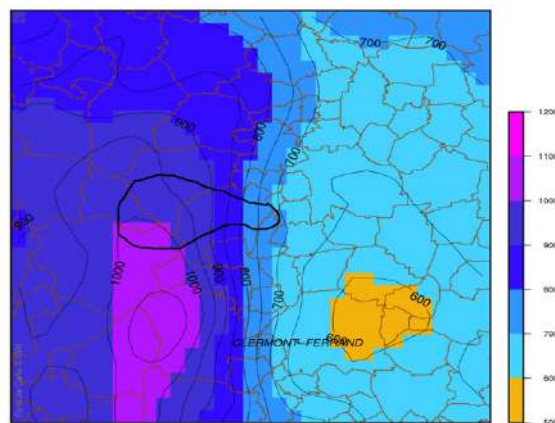


Figure 1 : Normales 1981-2010 des précipitations annuelles

L'évolution du cumul annuel de précipitations sur le poste de Volvic (poste fermé en 2018) ne montre pas de changement notable. En effet, les 3 dernières normales (moyennes sur 30 ans) calculées n'ont quasiment pas varié (755 mm pour la normale 1971-2000 et 751 mm pour la normale 1991-2018). Sur le poste de Clermont-Ferrand, on note cependant une baisse légère de ces normales : elles passent de 591 mm (1961-1990) à 563 mm (1991-2020).

La hausse des températures (+1,3°C sur le calcul des 4 dernières normales) entraînant une hausse notable de l'évapotranspiration est une des causes principales de l'assèchement des sols.

En Auvergne, quel que soit le scénario considéré, les projections climatiques montrent peu d'évolution des précipitations annuelles d'ici la fin du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette absence de changement en moyenne annuelle masque cependant des contrastes saisonniers.

Sur la seconde moitié du XXI<sup>e</sup> siècle, selon le scénario RCP8.5 (sans politique climatique), les projections indiquent une diminution des précipitations estivales.

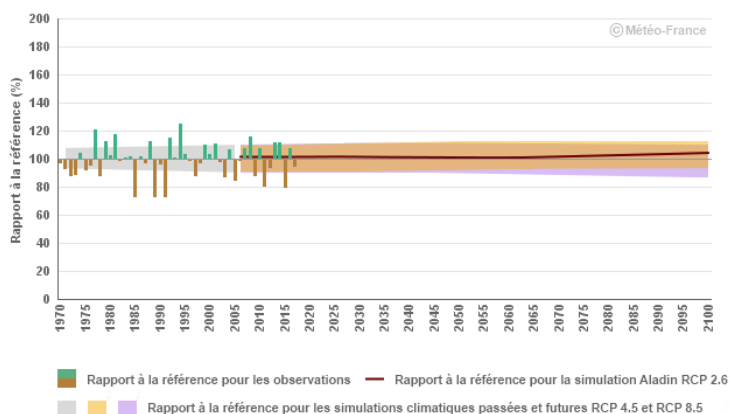


Figure 3 : Observations et simulations climatiques pour les scénarios d'évolution RCP 2.6, 4.5 et 8.5

## INFORMATIONS, COMMUNICATIONS, PUBLICITÉS, FAKE-NEWS, SILENCES...

### QUE FAUT-IL RETENIR ?

Jacky Massy  
Président de PREVA

De nombreuses personnes souhaitent connaître les impacts sur leur environnement des prélèvements d'eau effectués dans la nappe souterraine de Volvic.

#### Que pouvons-nous, au fond, leur répondre ?

Quantité d'informations ont déjà circulé sur ce sujet : articles du Monde, de Médiapart, de la Clé des Champs, de La Montagne... reportages radios, TV nationales et internationales, rapport de l'enquête parlementaire, notre journal « L'EQUIPE »...

A contrario, nous avons très peu d'informations en provenance des préleveurs, exception faite de deux publiédactionnels de la Société des Eaux de Volvic SEV (Groupe DANONE) paru [fin juillet](#) et [fin août](#).

La SEV a vraisemblablement voulu contrer les nombreux articles de presse en s'adressant directement aux Riomois.

Mais **l'essentiel** à nos yeux est de **travailler avec les responsables et experts** pour progresser dans la connaissance de la situation de l'eau et d'informer régulièrement les habitants.



- Réalisation d'un état des lieux de l'aquifère de Volvic,
- Refondation de la gestion de cette ressource en la mettant en totale conformité avec la loi sur l'eau de décembre 2006 (voir nos numéros précédents),
- Réhabilitation de la zone humide située en aval de Volvic (3500 ha) en accordant un débit réservé de 250 l/s d'eau aux résurgences de Saint-Genest-L'enfant.



# VARENNE DE L'EAU

## 5 ORGANISATIONS DÉNONCENT LE MODÈLE AGRICOLE PROMU PAR LE VARENNE

Gérard Quenot

*Référent environnement Auvergne-Rhône-Alpes, UFC Que Choisir*

Le Varenne agricole de l'eau et du changement climatique a été lancé au printemps 2021. L'objectif de ce Varenne est de "[redonner du sens et des perspectives au projet agricole français à l'heure du changement climatique](#)".

Le 20 octobre a eu lieu la réunion à mi-parcours des travaux du Varenne agricole de l'eau et du climat. A l'occasion de cet exercice de communication du ministre de l'Agriculture, nous, la Confédération paysanne, la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique, l'UFC-Que Choisir, France Nature Environnement et le Réseau Action Climat alertons sur la tournure que prend cette séquence qui se révèle n'être qu'une parodie de consultation. De nombreuses parties prenantes ont été délibérément écartées des groupes de travail, notamment des syndicats agricoles, les syndicats professionnels représentant l'agriculture biologique, plusieurs organisations environnementales et les associations de consommateurs, le débat s'en trouvant totalement déséquilibré au bénéfice des irrigants et de la vision la plus intensive de l'agriculture.

[Lire l'intégralité du communiqué de presse](#)

## CONFÉRENCE SUR L'EAU ENVAL

Serge LUCAND

*Président de l'Association Enval, un autre regard*

Une cinquantaine de personnes ont assisté à la conférence « L'eau, un bien commun » proposée par l'association « Enval, un autre regard » et présentée par Christian Amblard, directeur de recherche honoraire au CNRS.

Après avoir montré que l'eau douce est une ressource rare et très inégalement répartie sur la surface de notre planète, Christian Amblard a expliqué comment cette ressource était partagée par les différents utilisateurs aussi bien au niveau mondial, qu'europpéen, français, régional et local.

Les chiffres présentés parlent d'eux-mêmes : il existe un déséquilibre dans l'utilisation de l'eau, avec une coexistence de surconsommation et de gaspillage dans les pays dits développés et un déficit de la disponibilité en eau douce dans de nombreux pays. En 2025, 2 milliards de personnes n'auront pas un accès correct à la ressource en eau potable sur notre planète.

Toutefois, des solutions existent mais elles exigent un changement radical dans nos pratiques. Il en va surtout pour l'agriculture et l'industrie.

De la même manière, selon Christian Amblard, les financements existent mais ils doivent être profondément et durablement réorientés pour réaliser une transition vers des pratiques respectueuses de la ressource en eau, transition qui est aujourd'hui urgente et indispensable.

Enfin, Christian Amblard a déroulé un plaidoyer convaincant pour que l'eau soit au service de l'intérêt général, comme le prévoit la loi de 2006, et que le commerce de l'eau en bouteille devienne la variable d'ajustement dans la consommation totale de l'eau par les différents usagers. Pour lui, rien n'est perdu mais il constate une absence de volonté politique pour infléchir la situation.

Avons-nous encore quelques années devant nous pour changer et garantir aux nouvelles générations un futur acceptable ?



16 DÉCEMBRE 2021

# PREMIÈRE CONFÉRENCE DE L'UNIVERSITÉ DES BIENS COMMUNS DE CLERMONT-FERRAND

Marie-Françoise Renard

*Professeur d'Economie à l'Université de Clermont-Ferrand*

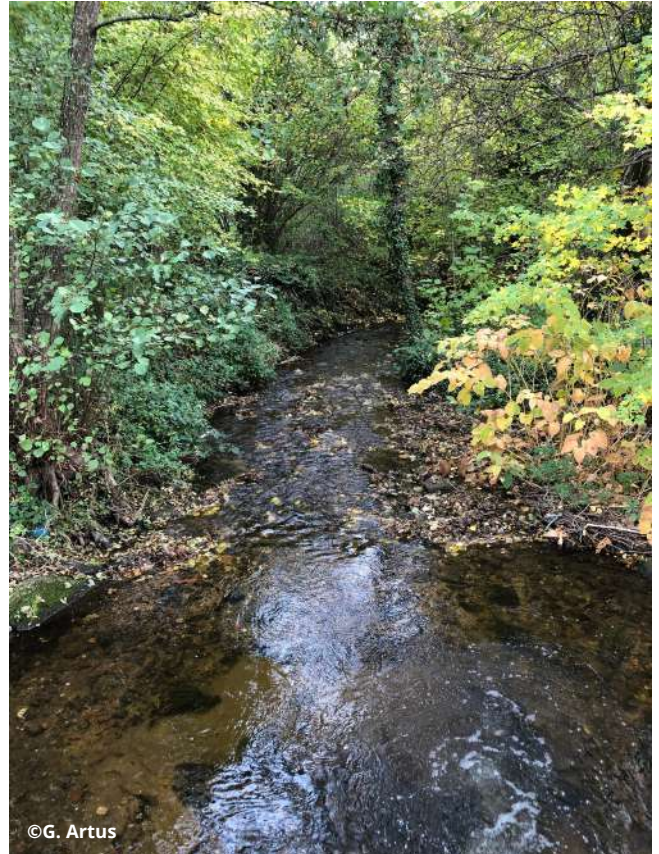
*Présidente de l'Université des Biens Communs de Clermont-Ferrand*

Face à la multiplication des catastrophes liées au changement climatique, aux difficultés pour certains d'accéder à des biens vitaux comme l'eau ou les soins de santé, beaucoup se mobilisent afin de construire des modes d'organisation aidant à pallier ces problèmes.

Le but de notre association est de sensibiliser à l'existence des biens communs et à la nécessité de les protéger, et d'être un relais des expériences relatives à la gestion de ces biens. Ces expériences sont d'abord locales mais elles ne se limitent pas à un pays et nous développons des partenariats avec des associations d'autres pays.

Ce premier débat permettra d'expliquer l'objet de notre association : pourquoi parle-t-on de biens communs ? Que peut-on faire ? Cela sera illustré par des exemples concrets de gestion des communs, à partir notamment du cas de l'eau.

*Cette première conférence aura lieu à la Chapelle des Cordeliers, Place Sugny, 63000 Clermont-Ferrand, le 16 décembre à 18h00 ([u.bienscommuns63@orange.fr](mailto:u.bienscommuns63@orange.fr)).*



## PARTAGE DE L'EAU L'ENQUÊTE

Prune Gilbert

*Chargée de mission eau et environnement, France*

### **L'eau, source de vie ! L'eau, un partage !**

L'eau douce disponible ne représente que 0,7% de l'eau présente sur Terre. Cette ressource naturelle est aujourd'hui menacée par les effets combinés du réchauffement climatique et de ses usages immodérés.

Bien que sa quantité reste la même, sa répartition se retrouve de plus en plus inégalement répartie, du fait des canicules et événements climatiques extrêmes. De même, sa qualité est menacée par des activités humaines croissantes et de plus en plus dégradantes pour les milieux naturels.

Nos associations militent pour un juste partage de l'eau. Mais qu'est-ce réellement le partage de l'eau ?

Pour avoir votre avis et connaître **l'état des connaissances** du grand public, nous réalisons une enquête sur le partage de l'eau. Cette enquête est réalisée dans le cadre d'un projet soutenu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. L'objectif final est d'améliorer la connaissance de tous sur ce sujet et de concourir à la préservation de cette précieuse ressource.

[Répondre à l'enquête !](#)



# CE DRÔLE D'OISEAU AU-DESSUS DE NOS TÊTES

Guy Artus

Membre de PREVA, coordinateur du comité de rédaction

Les habitants de la partie nord de la Chaîne des Puys, entre Clermont-Ferrand, Châtel-Guyon et Pontaurmur, ne sont pas prêts d'oublier cet hélicoptère aux allures futuristes, équipé d'une antenne de 20 mètres de diamètre, qui a survolé régulièrement leur territoire en ce début d'automne 2020.

Cette campagne d'étude du sous-sol lancée par le BRGM est au départ organisée dans le but d'identifier de nouveaux systèmes géothermiques, visant à augmenter la quantité d'énergie pouvant être extraite en France et en Europe. Il se trouve en effet que la faille de Pontgibaud est un cas d'étude exceptionnel : zone faillée fortement perméable, susceptible de favoriser la remontée de fluides chauds et profonds jusqu'à un niveau accessible économiquement...

Or il se trouve que dans le cas présent un deuxième projet s'est associé à cette étude, ayant pour objectif de mieux connaître nos réserves en eau, le fonctionnement des nappes d'eau profonde et leur renouvellement en période de changement climatique.

« Ce programme de recherche viserait ainsi à éviter de futurs conflits d'usage de l'eau souterraine entre ses multiples utilisateurs et mieux gérer cette ressource potentiellement en danger ». Tiens, tiens...

En ce qui nous concerne, nous en attendons évidemment avec impatience les résultats.

## Le BRGM, c'est quoi ?

Le BRGM, Bureau de Recherches Géologiques et Minières, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance est l'établissement public de référence pour gérer les ressources et les risques du sol et du sous-sol. Il remplit diverses missions : recherche scientifique, appui aux politiques publiques, recherche partenariale, coopération internationale et aide au développement, prévention et sécurité minière ainsi que la formation supérieure.

## DATES À RETENIR



- **10 décembre à 20h30** : projection-débat "Main basse sur l'eau" à Vichy ([informations](#))
- **13 décembre à 20h30** : projection-débat "A sec : La grande soif des multinationales" à Mozac (Arlequin)
- **16 décembre** : conférence inaugurale de l'Université des Biens Communs de Clermont-Ferrand (voir article)

## FOIRE À QUESTIONS



- **Vous avez des remarques à partager, des questions ? N'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :**  
[prevauvergne@gmail.com](mailto:prevauvergne@gmail.com)



Comité de rédaction de l'EQUIPE  
Crédit photo : Pixabay sauf mention contraire

